

De : Guillaume BLONDEAU
Att. : Comité Directeur
Date : 24/03/2020
Sujet : **Compte-rendu du COmité de DIRection de l'APO** (Visioconférence)

Membre du Comité Directeur présent :

- **Didier GERARD**
- **Denys APERY**
- **Annie MINNE**
- **Guillaume BLONDEAU**
- **Philippe PORET**
- **Lydie GERMAIN DIT PINABEL**
- **Bob JAUNEAUX**
- **Vincent ROQUET**
- **Benjamin VECKMAN**
- **Aurélien BAZIN**
- **Romain PERETTE**

Excusé :

Gérard BLANWALLAIN (impossibilité de se connecter à la visio-conférence)

ORDRE DU JOUR :

- 1. Point Situation Sanitaire COVID19**
- 2. Point Brocante** (Annie, Lydie, Vincent et Philippe)
- 3. Point tournoi** (Denys Didier et autres...)
- 4. Présentation Projet de salle de ping**
- 5. Point magasin du club** (Romain)
- 6. Sponsors** (il y a du changement)
- 7. Boissons** (mise en place du cadenas et doubles de clés) (Aurélien)
- 8. Point financier du dernier stage** (Denys)
- 9. Point sur le site internet** (devis de Maxime)
- 10. Conclusion et préconisations sanitaire**

1. Point Situation Sanitaire COVID19 – Entraineur Quentin MACRE

Confinement renforcé depuis le 24/03/2020. La fédération annule toutes rencontres sportives.

Un plan de sauvegarde de l'emploi à l'APO est envisagé à hauteur de 50% de la rémunération pleine de Quentin MACRE, soit 3 700 euros pour avril mai juin 2020.

Ce plan sera activé en cas de défaut de paiement de l'Etat.

Quentin MACRE devra étudier et initier les démarches mises à disposition des Auto-entrepreneurs.

<https://www.portail-autoentrepreneur.fr/actualites/coronavirus-ae>

Pour mars 2020, ses 18 heures réalisées seront bien rémunérées, soit 540 euros.

Vu le contexte et l'évolution de la situation, il est urgent d'attendre pour le versement du mois de mars, en plus d'attendre la facture de Quentin MACRE, afin de voir comment la situation évolue en fonction des directives de l'Etat.

2. Point Brocante (Annie, Lydie, Vincent et Philippe)

Décision unanime d'annuler l'évènement (beaucoup d'organisation pour peu de chance d'aboutir)

3. Point tournoi (Denys Didier et autres...)

Décision unanime d'annuler l'évènement (trop de risque financier et logistique)

4. Présentation Projet de salle de ping

Le plan ci-dessous est un « préprojet d'étude » et une version pourra être discuter avec le projet architecte.

Le projet sera soumis à appel d'offre, il conviendra donc d'être vigilant dans les discussions

Des contraintes devront être notifiées :

- Aires de jeux
- Eclairages
- Chauffage
- Utilisation spécifique au tennis de table, multi utilisateurs
- Etc...

Le projet sans recours des riverains était initialement prévu pour 2022. Vue la situation de crise sanitaire puis économique, il est fort à parier que cette construction sera décalée.

5. Point magasin du club (Romain)

Revu des vêtements validation de la collection de vêtements.

Refus de la gourde métal comme la bouteille plastique, car la commande doit être de 50 euros minimums.

Les prix affichés sont validés (faible marge)

Quelques échantillons seront dispo au Club (Romain s'en charge), puis on fera une commande selon les engagement des joueurs.

6. Sponsors (il y a du changement)

Nouveaux Sponsors : Habipro et Ecocuisine

Vu la situation sanitaire il est délicat d'envoyer des factures aux sponsors pour relance.

Le comité valide le report de l'envoi des factures à plus tard.

Il faut envoyer une note par e-mail explicative que le sponsoring sera différé.

Nouvelle proposition faite à Didier pour les sponsors :

Possibilité de mise en place d'un contrat d'apporteur de sponsors. (Jacques Champdorger)

Validé à l'unanimité, moyennant de se laisser le droit de refuser un sponsor pour des raisons d'image ou d'éthique.

Il conviendra également de bien définir son rôle et mission sur le contrat.

7. Boissons (mise en place du cadenas et doubles de clés) (Aurélien)

Didier a acheté un cadenas. Des doubles de clés seront à faire.

8. Point financier du dernier stage (Denys)

Recette de 1 260 euros pour le stage de février. Pour 19 participants sur 4 journées mais pas forcément de temps plein. Dont 50% reversés à Quentin.

Bilan positif pour ce stage !!

9. Point sur le site internet (devis de Maxime)

Simple d'utilisation ! Lien : <https://www.tennisdetableouistreham.fr>

Le site sera complété par les newsletters, les photos des équipes, les annonces d'annulation de la brocante et autres améliorations.

Le prix de la maintenance du site est estimé à 900 euros par an

Piste pour prochaine Newsletter :

- Mentionner l'impact du COVID19 et que le Club va perdurer
- Faire un point sur la situation de Quentin ses réalisations et interview
- Faire une présentation du comité et de ses membres et l'organisation du Club.
- Interview d'un jeune, sa vision du ping, du Club, ce qu'il aime etc...

10. Conclusion

Situation sanitaire à suivre de près, ainsi qu'anticiper la reprise d'une activité plus « normale ».

Action à mener pendant la période de confinement :

- **Communication newsletter :**
 - o Mentionner l'impact du COVID19 et que le Club va perdurer
 - o Faire un point sur la situation de Quentin ses réalisations et interview
 - o Faire une présentation du comité et de ses membres et l'organisation du Club.
 - o Interview d'un jeune, sa vision du ping, du Club, ce qu'il aime etc...

- **Sponsors :**
 - o Envoyer une note par e-mail explicative que le sponsoring sera différé.
